



**APPORT**  
PAYSAGES AGRICOLES

DES OUTILS POUR  
DES PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DES  
TERRITOIRES



n°6

## LA VISITE DE TERRAIN LE PAYSAGE COMME LIEU D'EXPÉRIENCES



# AVANT-PROPOS



Prairies du Limousin, vergers du Roussillon, prés vergers de Normandie, bocage du Perche, vignes en terrasse de Banyuls, parcours pastoraux des Causses du Lot, Marais poitevin, plaines du Bassin parisien... Les agriculteurs ont façonné une multiplicité de territoires et créé des structures paysagères particulières, adaptées aux diversités climatiques et géographiques de notre pays.

**Riches et divers, les paysages ruraux** témoignent d'une adaptation ingénieuse des sociétés à leurs territoires. Ils gardent la mémoire de savoir-faire ancestraux, ils portent l'empreinte des pratiques, des techniques et des projets plus récents. Contribuant à l'identité des lieux, ils sont un atout pour les territoires à plus d'un titre : comme cadre de vie pour les habitants, comme image de marque au service du développement économique et touristique, comme reflet de la relation des sociétés à leur environnement.

**En remplaçant le paysage au cœur des projets agricoles**, les agriculteurs trouveront des moyens de « produire plus et mieux ». En affirmant leur rôle dans la protection, la gestion et la création de paysages contemporains de qualité, ils pourront également devenir partenaires des autres acteurs de l'aménagement pour élaborer des projets collectifs contribuant au développement durable des territoires.

En acquérant une maîtrise de ces démarches paysagères en milieu agricole, les agents de développement agricole (techniciens, conseillers de chambre d'agriculture, de parcs naturels...) les animateurs de Pays, les paysagistes, architectes et urbanistes, ainsi que les enseignants, pourront mieux accompagner les agriculteurs.

Conscients de cet enjeu, des Instituts Techniques, des organismes à vocation agricole et rurale et des intervenants de diverses disciplines<sup>1</sup> se sont regroupés au sein du projet APPORT (Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire) qui a reçu le concours financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Des structures d'enseignement et des professionnels, spécialistes des questions de paysage, ont été associés à cette action qui vise à promouvoir le thème du paysage au sein du monde agricole.

- Huit brochures à vocation méthodologique et une plaquette de présentation ont été rédigées afin de faciliter l'émergence d'un discours et de conseils sur le paysage agricole et de favoriser l'utilisation d'outils paysagers pertinents.

Ces brochures s'adressent principalement aux techniciens du monde agricole et plus largement à toute personne œuvrant sur le thème de l'agriculture et des paysages.

1. Présentation des outils APPORT
2. Projet d'exploitation agricole et paysage
3. Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie
4. Bâtiments d'élevage et paysage
5. Représentation et interprétation du paysage
6. La visite de terrain, le paysage comme lieu d'expériences
7. Cadre juridique, outils et compétences
8. Le paysage, outil de médiation
9. Paysage, urbanisation et projet agricole

- Quatre cours, sous forme de diaporama, ont été réalisés spécifiquement à destination des formateurs de l'enseignement agricole et des conseillers en paysage.

- Un site Internet regroupant toutes les productions et informations collectées lors de ce programme. [www.paysage-et-agriculture.fr](http://www.paysage-et-agriculture.fr)

Ces documents sont principalement destinés aux agriculteurs, conseillers agricoles, agents de développement territorial et élus, enseignants, chercheurs, paysagistes et architectes.

<sup>1</sup> Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), Institut de l'Élevage, CTIFL, IFIP, ITP, ACTA, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, MEEDDAT, CEMAGREF Bordeaux, CEMAGREF Montpellier, ENITA de Clermont-Ferrand, Parcs Naturels Régionaux, Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, Chambre d'agriculture de Dordogne, CAUE du Loiret, Atelier territoires et paysages, INAO, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, F. Bonneaud Paysagiste DPLG, CNRS – LADYSS, APCA-Resolia, TRAME, Bergerie Nationale de Rambouillet



# SOMMAIRE

Introduction	Page 4
Les différentes manières de visiter	Page 5
Parcourir le paysage pour connaître le contexte	Page 5
Observer pour analyser et diagnostiquer le paysage	Page 6
Regarder pour mettre en œuvre : la visite de terrain comme support de concertation	Page 6
Evaluer les mutations paysagères	Page 7
Communiquer sur la valeur paysagère	Page 7
Les étapes de la visite de terrain	Page 8
Identifier le site	Page 8
Rencontrer les personnes ressources	Page 8
Recenser les données existantes	Page 8
Relever les points de vue ou axes paysagers à parcourir	Page 9
Les principaux outils	Page 10
Cartes, plans, photos aériennes	Page 10
Atlas de paysages, bases de données, SIG	Page 10
Grilles d'analyse visuelle	Page 11

© IFV. Le code de la propriété industrielle, n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses ou les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction même partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite » (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon, sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# INTRODUCTION



Voir, parcourir, écouter, parler dans le paysage pour analyser l'existant, comprendre les évolutions passées et futures, décider ensemble, évaluer, communiquer

Comment organiser une visite de terrain, à quel moment d'un projet d'aménagement, avec qui, pour quel résultat ? Quels sont les écueils à éviter... ? À travers des exemples et des témoignages d'expériences, nous décrivons l'organisation d'une visite de terrain, véritable outil au service d'un projet d'aménagement. Cette plaquette est une invitation à destination des conseillers agricoles et des agents de développement à organiser des visites de terrain.

La visite de terrain aide à définir un projet d'aménagement. C'est une étape originale et indispensable à toute démarche de projet d'aménagement.

Originale, car l'extérieur rend moins formels les échanges et peut inciter chacun à s'exprimer. Nous réagissons tous d'une manière ou d'une autre à ce que nous percevons.

Indispensable, car le paysage regardé révèle une partie de l'histoire des lieux. Il correspond à une logique de fonctionnement du territoire.

## La visite de terrain permet de :

- définir de manière appliquée et opérationnelle un projet d'aménagement ;
- identifier les processus de construction du territoire et ses tendances d'évolution ;
- construire un discours et un projet partagé ;
- élaborer des outils de communication ;
- agir de manière cohérente et harmonieuse sur une portion de territoire ;
- évaluer les actions développées ;
- sensibiliser, former, communiquer, diffuser sur la réalisation d'un projet.

Il est bon de rappeler qu'un même terrain peut se visiter de différentes manières. En outre, le contexte de la visite de terrain diffère en fonction de l'avancée du projet d'aménagement. La première visite de terrain est généralement une visite individuelle, à l'image du conseiller agricole qui réalise un état des lieux d'un bâtiment d'exploitation pour élaborer des recommandations afin d'optimiser la production, limiter le risque de vulnérabilité face aux inondations, ou valoriser l'accueil « à la ferme »... À ce stade, la visite de terrain permet de comprendre et d'illustrer les conseils proposés. À mi-parcours du projet, la visite de terrain permet d'évaluer les aménagements (photographies comparatives, croquis...). Elle devient une illustration grandeur nature. Les aménagements terminés, la visite de terrain peut réunir un plus grand nombre de participants et servir alors d'exemple concret de mise en œuvre d'un projet. Le conseiller agricole joue alors un rôle d'animateur. Il mobilise un site pour le faire découvrir à l'occasion de rencontres, colloques, restitution de programmes d'aménagement afin que les participants puissent bénéficier d'une expérience concrète de terrain.

Au-delà de la balade, choisir une portion de territoire et l'utiliser comme terrain d'expériences dans une démarche de projet n'est pas neutre. Ce choix est fonction de critères propres à chaque échelle et objectif de projet. Une fois l'échelle de territoire définie, certaines données préalables à la visite aident à construire et à organiser le travail de terrain. De la même manière, en fonction des objectifs recherchés et/ou des étapes d'avancement du projet, il convient d'associer ou non des acteurs, d'utiliser ou de créer des outils d'analyse, de relevé ou d'observation du paysage.



# LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE VISITER

La visite de terrain accompagne le projet d'aménagement. Elle évolue avec lui. De la prise de connaissance d'un lieu à l'utilisation d'un point de vue pour sensibiliser sur la mise en œuvre d'une démarche, la manière de regarder diffère, les observateurs changent.

## Parcourir le paysage pour découvrir le contexte

La première visite de terrain est l'occasion de prendre connaissance du lieu, de le ressentir avant même de visualiser la place et la forme de l'organisation des villages, des voies de communications et des surfaces cultivées dans le relief.

En fonction de l'échelle du projet, le parcours préalablement identifié se fait à pied ou en voiture. Il est ponctué de différentes haltes permettant un relevé photographique, un croquis, une coupe, une carte des thématiques observées et des tendances perçues.

### **Exemple d'application :**

Dans le cadre de la formation des étudiants en licence professionnelle oenotourisme du Lycée agricole de Nîmes Rodilhan et de l'Université de Nîmes, une visite de terrain d'une journée est organisée pour aborder la mise en valeur paysagère des terrasses rhodaniennes. Deux professionnels sont mobilisés (un géographe et un agronome) pour traduire par un regard croisé le rôle de l'homme sur un terroir. Une feuille de route est réalisée. Elle présente les différentes haltes qui vont ponctuer la journée. Ces haltes correspondent à des points de vue à partir desquels le vignoble est analysé. L'approche géologique permet d'aborder la formation des reliefs et la particularité du terroir fait de galets roulés transportés par le Rhône. L'approche paysagère s'attache à décrire les formes du parcellaire, le mode de conduite et les éléments induits par l'activité viticole qui caractérisent le paysage : petit patrimoine bâti (cabanon, muret de pierres sèches...), arbre remarquable, haies de cyprès brise-vent, domaine particulier, signalétique commerciale et touristique qui composent l'image du vignoble. Les étudiants observent et parcourent le vignoble. Leur connaissance se construit par un regard commenté et discuté.

▲ Visite de terrain dans les Dentelles de Montmirail  
Atelier Territoires et Paysages - 2007





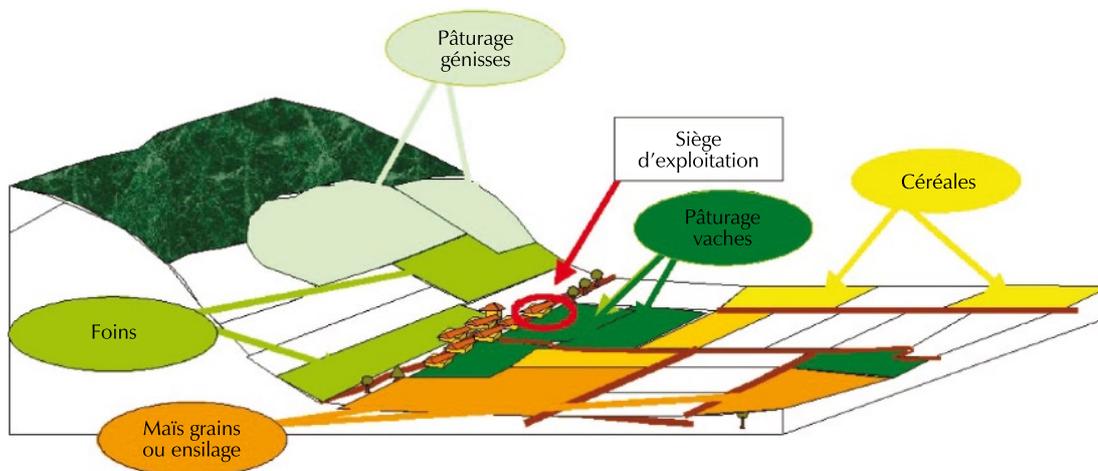
# LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE VISITER

## Observer pour analyser et diagnostiquer le paysage

Lignes, points, surfaces que sont les routes, les villages, les champs composent un système dynamique qui peut être analysé et partagé lors d'une visite de terrain. Ces composantes s'analysent, par exemple, à partir de grilles visuelles complétées en différents points de vue proches et lointains.

Les Chambres d'Agriculture de l'Isère et de la Mayenne ont mis au point une méthode de lecture du paysage afin de replacer l'agriculture dans les projets d'aménagements du territoire. Des stages ont été organisés afin de former l'œil des participants à décrire et analyser les composantes agricoles et leur rôle dans les dynamiques territoriales. Sur cette base, des exercices pratiques de lecture de paysage à l'échelle du paysage local et des sièges des exploitations agricoles ont été réalisés.

▲ Un exemple de méthode de lecture du paysage  
[www.rhone-alpes.chambagri.fr](http://www.rhone-alpes.chambagri.fr) - [www.mayenne.chambagri.fr](http://www.mayenne.chambagri.fr)



## Regarder pour mettre en œuvre : la visite de terrain comme support de concertation

Le terrain peut être observé en groupe pour illustrer une thématique d'aménagement. Le paysage est alors utilisé comme témoin d'une action mise en œuvre ou d'un projet à développer. Dans le cas de la mise en œuvre d'une action, il est intéressant de faire appel à une personne ressource pour identifier au préalable le site et insister sur les objectifs visés, les points forts, les écueils à éviter, les mutations opérées... Au-delà de la description, il est important de laisser un temps à l'échange.

Le paysage observé est utilisé comme un exemple démonstratif pour susciter le débat, construire un échange. La visite de terrain sert de support de décision. Le projet à réaliser est défini de manière appliquée. Un animateur présente le lieu, rappelle les objectifs et sollicite l'intervention des personnes présentes afin de construire un projet partagé.



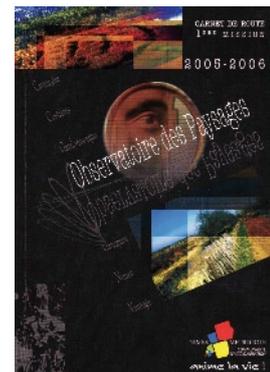
# LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE VISITER

## Evaluer les mutations paysagères

Un même terrain peut être visité à différentes reprises. Le calendrier des visites s'échelonne alors en fonction des mutations paysagères d'un site. En fonction des projets, les visites s'opèrent soit sur un temps long soit sur un temps court. Elles peuvent s'appuyer sur des observatoires photographiques ou un simple relevé photo avant/après.

L'observatoire photographique du paysage a pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (Conseil des Ministres, 1989). Sur un territoire donné, un photographe professionnel réalise un itinéraire photographique qui sera re-photographié dans le temps afin de constituer des séries photographiques qui mettent en avant les évolutions du paysage.

L'observatoire photographique des paysages de Nîmes Métropole « a pour objectif de suivre les évolutions du territoire à travers des prises de vue reconduites tous les 4 ans à la même époque, du même emplacement et selon le même cadrage. (...) Il est destiné à devenir pour les prochaines générations une référence et une source d'enseignement pour les actions des pouvoirs publics en matière de gestion de l'espace », propos tenus par Yves MAURIN, ancien vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'Environnement en février 2008.



## Communiquer sur la valeur paysagère

La visite de terrain est une étape incontournable des formations et colloques qui abordent les questions d'aménagement du territoire. Organisée en parallèle des échanges, la visite de terrain démontre et concrétise la réflexion. Le site est parcouru en différents points qui correspondent chacun à une thématique du colloque. Les échanges extérieurs dynamisent le travail en salle. Ils donnent à chacun une représentation concrète du sujet traité.

Certains terrains sont utilisés comme des vitrines pour communiquer sur des démarches concrètes en matière d'aménagement. Connus et cités en exemple, ils participent à des réseaux de territoires pour nourrir une réflexion, comprendre les rouages d'une opération réussie, rencontrer les porteurs des projets. Les réseaux de territoires utilisent la visite de terrain comme principe fondateur des échanges pour connaître les actions menées sur un site. Ils permettent la diffusion d'expériences.

### Exemple d'application :

En Suisse, dans le canton de Genève, la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) est responsable de l'application sur le terrain de la politique cantonale en matière de protection de la nature. L'information du public est un des moyens que le canton de Genève veut développer en vue de mieux sensibiliser le public et les scolaires au respect des milieux naturels dont il a la charge. Le DGNP reçoit régulièrement des demandes de visites sur le terrain émanant d'enseignants, d'associations et de particuliers. Afin d'y répondre, le Service a mis en place depuis octobre 2003 une équipe d'animateurs qui effectuent, à la demande, des visites didactiques en milieu naturel.

# LES ÉTAPES DE LA VISITE DE TERRAIN



Ouvrages, données cartographiques, personnes ressources, grille d'analyse visuelle, relevé photographique... permettent de définir les objectifs de la visite de terrain et de l'organiser.

## Identifier le site

Chaque projet d'aménagement s'inscrit dans une échelle qui donne un cadre au travail préalable à la visite de terrain. Le choix d'un site à visiter est étroitement lié à la thématique et à l'enjeu du projet. La visite peut avoir lieu sur le terrain concerné par le projet à réaliser. Elle peut aussi être organisée sur un terrain présentant une thématique et un enjeu similaires au terrain concerné. Dans ce dernier cas, le terrain sert d'exemple de réalisation.

## Recenser les données existantes

Chaque lieu dispose d'une richesse bibliographique et iconographique. Ouvrage, document technique, acte de colloque, guide touristique, données statistiques, photographie, photo aérienne, croquis, représentation picturale, réglementation, cartographie, plan cadastral, données numériques (scan25, orthophoto, cadastre, Modèle Numérique de Terrain, occupation du sol...)... sont autant de données qui fournissent des premières informations sur le territoire à visiter. Ces données sont déterminantes pour mieux comprendre le lieu à visiter, localiser les points de vue qui vont rendre compte de ses caractéristiques et de son histoire.

## Rencontrer les personnes ressources

Par personne ressource, on entend toute personne pouvant fournir un témoignage précis sur l'histoire d'un lieu. Il s'agit d'acteurs locaux (élus, habitants...) ou de professionnels (techniciens, paysagistes...). Un guide d'entretien ou un questionnaire peuvent servir aux échanges. L'objectif des entretiens est d'identifier les projets passés et/ou futurs et leurs actions sur le territoire. Il est intéressant de mobiliser les personnes ressources sur le terrain afin de les faire témoigner et partager leur expérience du lieu.

### Personnes ressources :

Architecte-paysagiste	DRAC
Association	Élus
CAUE	Exploitant agricole
Chambre d'agriculture	Groupe de développement agricole (GDA, Civam...)
Collectivité territoriale	Institut technique
EPCI (agglomération, communauté de communes)	Lycée agricole
DIREN	Parcs Naturels Régionaux
	Syndicat de défense d'appellation d'origine

« La terrasse des Costières est une unité paysagère agricole caractéristique de notre appellation. Elle présente une mixité agricole entre vignes et vergers. Chaque parcelle est clairement délimitée par la présence de haies de cyprès brise-vent qui cloisonnent les cultures pour les protéger du Mistral. Il est important de pouvoir préserver ces structures du paysage agricole qui identifient notre terroir ».

Propos tenus par Bertrand du Tremblay, vigneron de l'appellation Costières de Nîmes lors d'une visite terrain pour présenter les unités paysagères viticoles identifiées dans le cadre de la Charte paysagère et environnementale en juillet 2007.



# LES ÉTAPES DE LA VISITE DE TERRAIN

## Relever les points de vue ou axes paysagers à parcourir

La visite de terrain s'organise : tout ne peut être vu et tout n'est pas à voir. Des choix s'opèrent en fonction des thématiques du projet, du temps accordé à l'analyse du terrain, de la participation des acteurs locaux...

### Repères

Temps de préparation : environ 1 journée (recensement des documents, contact des personnes ressources, élaboration des documents supports à la visite et des cartes de relevé terrain ...)

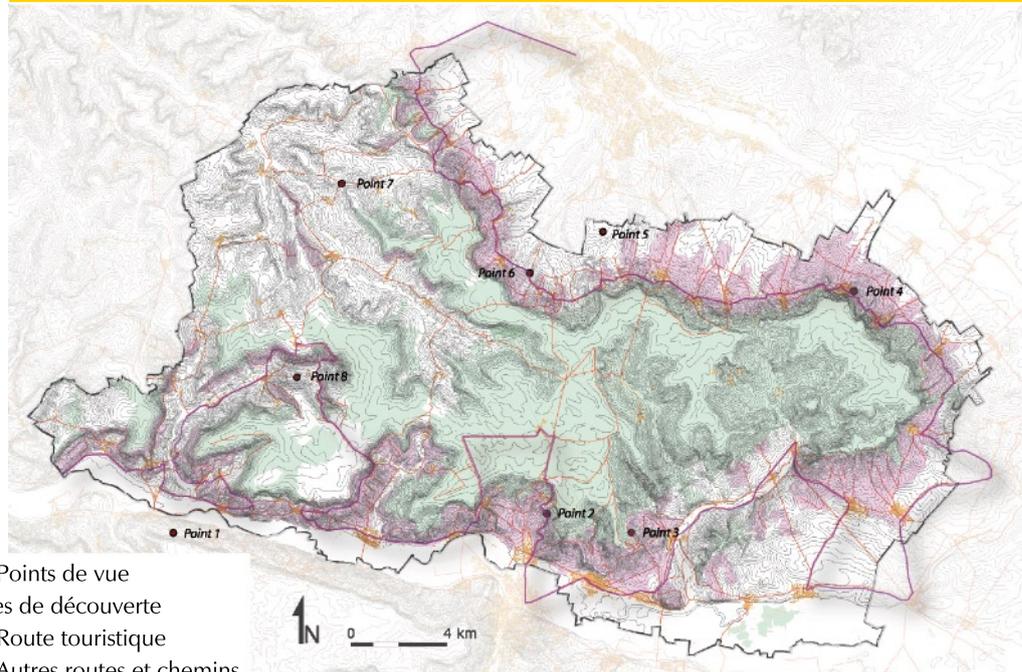
Durée : une demi-journée comprenant à la fois la découverte du lieu (explication du site, historique, problématique visualisée) et un échange commun (question/réponse) entre les participants et l'animateur

Nombre de personnes : une vingtaine maximum

Points clés de réussite :

- identifier un animateur, un coordonnateur de la visite de terrain
- établir une feuille de route avec un relevé précis des différentes haltes
- préparer les documents supports à la visite pour présenter la problématique, localiser le site, donner les noms et contacts des personnes présentes...
- mutualiser les déplacements, surtout dans le cas d'une visite de groupe
- réaliser un débriefing avec les participants
- restituer les échanges à travers un compte-rendu de visite : synthèse des échanges, relevé photographique, prochaine échéance...

### ▲ Relevé cartographique de points de vue Diagnostic paysager viticole du PNR Montagne de Reims Atelier Territoires et Paysages - 2007



- Points de vue
- Axes de découverte
- Route touristique
- Autres routes et chemins

# LES PRINCIPAUX OUTILS



## Cartes, plans, photo-aériennes

Les cartes IGN au 25 000<sup>ème</sup> ou 100 000<sup>ème</sup> aident à la connaissance préalable du terrain. Elles révèlent les unités de relief et renseignent sur les principaux axes à emprunter pour percevoir au maximum le territoire de projet.

Les cartes IGN peuvent être consultées sur le site internet [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr) et achetées sur les sites [www.ign.fr](http://www.ign.fr).

Le plan cadastral ainsi que les orthophotos (photo-aériennes) permettent de localiser à grande échelle (1/5000<sup>ème</sup> ou 1/2000<sup>ème</sup>) l'organisation du parcellaire d'une exploitation agricole, d'identifier la distribution des parcelles, leur éloignement par rapport aux bâtiments du siège d'exploitation, les remembrements qui ont pu avoir lieu... Lors d'une visite de terrain, le plan cadastral permet de se repérer, d'estimer les surfaces et les linéaires existants. Il constitue un support cartographique pour le relevé de l'occupation du sol : type de cultures, bois, haies, chemins, cours d'eau...

Les plans cadastraux peuvent être consultés dans chaque mairie sous format papier ou sur le site internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr).

*« Autant que possible, la visite doit s'effectuer avec à l'appui un dossier documentaire comportant des documents graphiques (copie des plans cadastraux, carte topographique au 1/25 000, etc.) et des extraits d'archives (copie de plans de paysagiste, cartes postales anciennes, etc.) ».*

O. Rialland, 2006. Revue In Situ

## Atlas de paysages, bases de données, SIG

Les atlas de paysages permettent de recenser et de qualifier les paysages. Cette démarche est coordonnée en général au niveau des régions par les DIREN (Directions Régionales de l'Environnement).

Les atlas de paysages identifient les unités paysagères et évaluent les dynamiques et les enjeux de ces dernières.

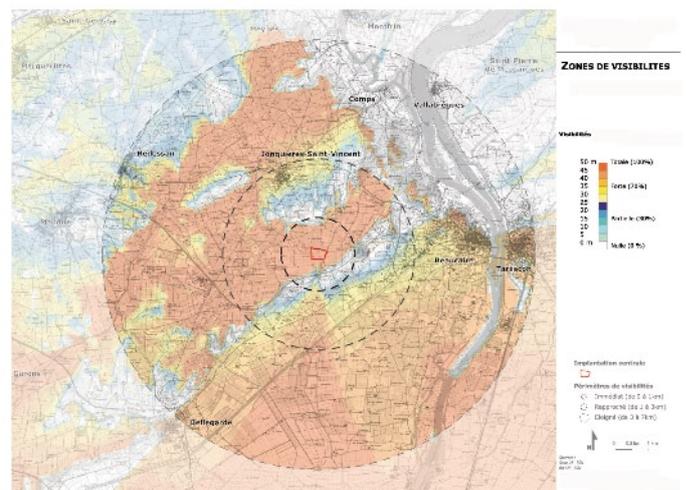
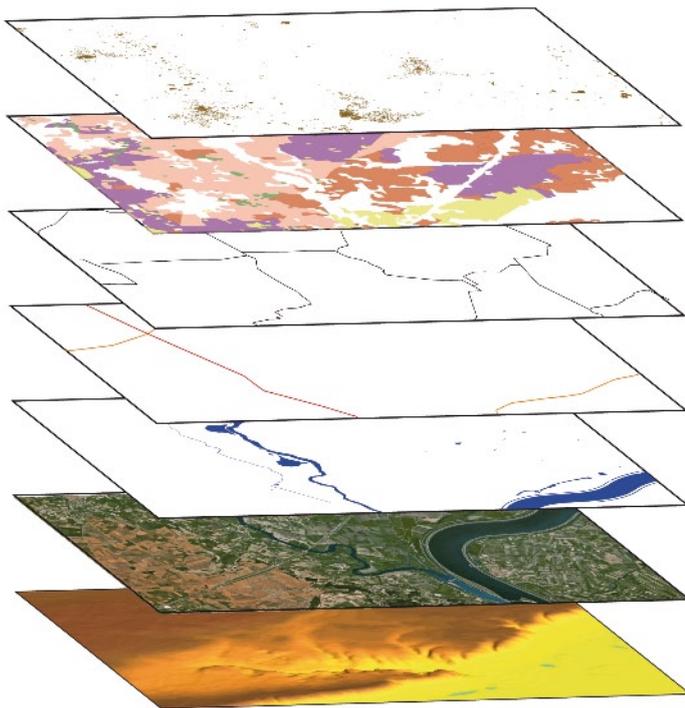
Les atlas de paysages peuvent être consultés à partir du site : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr).

En fonction du temps et des moyens, il est pertinent d'organiser et de structurer le travail de terrain au sein d'une base de données cartographiques sous Système d'Information Géographique (SIG). Le SIG permet de croiser de l'information et ainsi de créer des documents adaptés aux objectifs de la visite de terrain. Par exemple, le SIG peut être utilisé pour évaluer la visibilité d'un projet d'infrastructure à l'échelle du grand paysage. Un calcul à partir des données relatives au relief (Modèle Numérique de Terrain) permet d'identifier les secteurs au sein desquels le projet peut être visible. La carte de visibilité ainsi réalisée est utilisée comme document support lors de la visite terrain pour réaliser un relevé photographique des points de vue à partir desquels des photomontages seront réalisés. Ce travail préparatoire à la visite terrain est assez long. Il demande de bien définir les objectifs recherchés. Il a l'avantage d'être pérenne et évolutif.



# LES PRINCIPAUX OUTILS

▲ Analyse des visibilité d'un projet d'infrastructure par Système d'Information Géographique  
Atelier Territoires et Paysages - 2008



## Grilles d'analyse visuelle

Les grilles d'analyse visuelle permettent de relever l'information une fois sur le terrain. Ces documents de travail sont à utiliser comme des supports pour enregistrer l'information perçue. Les grilles peuvent être associées à une photographie qui permet d'illustrer la description réalisée. Une grille a pour principe de décortiquer de manière méthodique ce que l'observateur perçoit. Il s'agit de fournir une information sur les formes du relief, les composantes naturelles et socio-économiques, les infrastructures, sur les ambiances, les couleurs, les éléments identitaires... qui qualifient un paysage.

Par exemple, à partir d'un point de vue, il s'agit de décrire l'organisation des éléments qui composent le site selon 3 plans différents (premier, deuxième et troisième plan) :

- Éléments naturels : relief, géologie, sols
  - Occupation du sol : bâtie, agricole, naturelle,
  - Bâti : type, forme, architecture, matériaux, dynamique
  - Agriculture : type, culture, parcellaire, dynamique
  - Végétation : type, forme, espèce, accompagnement, dynamique
  - Hydrographie : type, forme, accompagnement
  - Voie de communication : type, maillage, accompagnement, dynamique
  - Éléments remarquables : naturels, culturels, historiques, symboliques, religieux
  - Éléments d'agression : urbains, industriels, infrastructures, signalétiques, agricoles, perception
- Au-delà de la description structurante du site, il est important que l'observateur exprime son ressenti résultant de la composition des différents éléments.



**APPORT**  
PAYSAGES AGRICOLES

DES OUTILS POUR  
DES PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DES  
TERRITOIRES

### Bibliographie

Agriculture et paysages, 10 exemples de projets de paysage en agriculture. R. AMBROISE, Educagri, 2000, p. 207

Guide pratique paysages de vignobles.  
Agence Méditerranéenne de l'Environnement du  
Languedoc-Roussillon, 2003, p. 64

La Charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace  
intercommunal, 1995, p. 188

Lire le paysage, lire les paysages. CIEREC. Acte du colloque  
des 24 et 25 novembre 1983. Univ. De St Etienne.

Comprendre un paysage, guide pratique de recherche.  
B. LIZET, F. de RAVIGNAN, Ed. INRA, 1991, p. 147

Observatoire photographique, Séquences Paysages n°1, n°2  
Revue de l'observatoire photographique du paysage,  
1997, 2000

L'observatoire photographique du paysage,  
Ministère de l'Environnement, novembre 1994

### Les autres bases de données

Patrimoine architectural, sites et monuments historiques  
(base Mérimée) : [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Inventaire national du patrimoine naturel :  
[www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)

Occupation du sol (Corine land cover) : [www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)

Statistiques démographiques : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Données agricoles : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

### Contacts

CAUE : [www.caue.org](http://www.caue.org)

Parc Naturel Régional : [www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

Ecole Nationale du Paysage de Versailles :  
[www.versailles.ecole-paysage.fr](http://www.versailles.ecole-paysage.fr)

Chambre d'Agriculture : [www.apca.chambagri.fr](http://www.apca.chambagri.fr)

Observatoire photographique du paysage : [www.ecologie.gouv.fr/-Observatoire-photographique-du-.html](http://www.ecologie.gouv.fr/-Observatoire-photographique-du-.html)

**Auteur** : Laurence FABBRI

**Comité de relecture** : R. Ambroise, A. Bardet, A. Brochot,  
A. Guillaumin, C. Herbin, F. Pervanchon

**La collection APPORT Agriculture et Paysage** est éditée  
par IFV, Institut Français de la Vigne et du Vin

**Directeur de la publication** : J.P. Van Ruyskensvelde

N° ISBN : 2-906417-46-7

**Maquettage** : C. Herbin

**Conception graphique, réalisation** : [www.CIDEO.fr](http://www.CIDEO.fr)

**Impression** : Le Réveil de la Marne (51), imprimerie labellisée  
IMPRIM'VERT, certifiée PEFC-FSC

**Dépôt légal** : juin 2009



LA VISITE DE TERRAIN

[www.agriculture-et-paysage.fr](http://www.agriculture-et-paysage.fr)

